



La pollution des cours d'eau par les PCB

Les Polychlorobiphényles

ATTENTION, DANGER !

PCB = PolyChloroBiphényles

Ce sont des dérivés chimiques chlorés plus connus en France sous le nom de pyrènes. Les PCB n'existent pas à l'état naturel. Ils ont été produits par l'Homme et utilisés dans l'industrie entre les années 30 et 80 comme isolants électriques ou lubrifiants. Ils étaient particulièrement utilisés en raison de leur caractère ininflammable. On les retrouvait par exemple comme isolants dans les transformateurs électriques et les condensateurs, comme lubrifiants dans les turbines et les pompes ou comme composants d'huiles, de soudures, d'adhésifs, de peintures et de papiers autocopiants.



Bactéries formant des masses gélatineuses ondulantes appelées "queues d'agneau"



Etiquette permettant l'identification de produits dangereux pour l'environnement

L'IMPACT SUR LA NATURE

Plainte contre X "pollution des eaux et abandon de déchets"

Les PCB ont été déversés et sont encore susceptibles de l'être dans la nature, dans l'air et se retrouvent par la suite dans les cours d'eau ; souvent par incident, accident ou de manière délibérée par vandalisme. Malgré **une interdiction réglementaire** et une **utilisation désormais interdite de ces substances chimiques en France**, il existe encore de nombreuses sources susceptibles de contenir ces polluants.

Ces substances sont toxiques :

- Pour la santé humaine
- Pour les animaux, l'environnement

Les PCB sont des substances qui peuvent s'accumuler en grande quantité dans les milieux naturels (sédiments des rivières et lacs) ou au sein d'organismes vivants (dans leurs tissus graisseux). Ils perturbent les cycles hormonaux de nombreuses espèces vivantes dont l'Homme et

sont suspectés d'être cancérogènes. Des enfants ayant été fortement exposés aux PCB pendant la période de grossesse ou d'allaitement sont susceptibles de développer ensuite de graves problèmes de croissance et de déficiences en tous genres (visuelle, neurologique, ...). De même, des adultes exposés à ces substances peuvent développer des infections, des vertiges, des pertes de mémoire, ...

L'être humain peut être contaminé par les PCB lorsqu'il se nourrit d'animaux ou de produits d'origine animale (lait, œuf, poissons,...) eux-mêmes contaminés. Les poissons sont les plus sujets à ce genre de contamination. Parmi les plus sensibles : Brème, Carpe commune, Barbeau fluviatile, Silure, Tanche, ...

En bref, la pollution des cours d'eau par les PCB est un fléau car ils sont capables de polluer pendant plusieurs années les sols, les rivières et s'accumulent également pendant très longtemps dans les tissus graisseux des espèces vivantes.

L'ÉTAT DE LA POLLUTION EN BOURGOGNE

En ce qui concerne la Bourgogne, les analyses de PCB dans les poissons montrent une contamination essentiellement sur la Saône (de la confluence avec le Doubs jusqu'à sa sortie de Saône et Loire) : les secteurs de Gergy et d'Ouroux-sur-Saône ainsi que sur l'Ouche aval, la Vallière et la Thalie aval (certainement sous influence de la Saône). Certains secteurs montrent aussi une contamination mais relativement moins importante *a priori* sur la Dheune aval et le Doubs aval.

Le premier arrêté préfectoral interdépartemental a été pris en Saône-et-Loire en février 2009. Cet arrêté interdit la consommation des poissons benthiques seulement (Carpe, Silure, Anguille, Barbeau, Brème) sur la Saône depuis la confluence avec le Doubs jusqu'au barrage éclusé de Dracé. D'autres arrêtés ont suivi sur d'autres communes concernant l'interdiction de consommer, cette fois, toutes les espèces de poissons.

Pour les analyses de PCB contenus dans les sédiments, le point le plus contaminé est l'Ouche à Echenon. Des analyses complémentaires sont attendues sur la Grosne et le ruisseau de l'Etang.

QUEL PLAN DE LUTTE ?

Les ministères en charge de l'écologie, de la santé et de l'agriculture ont mis en place **un programme d'actions pluriannuel 2008-2010 à l'échelle nationale et à l'échelle du bassin du Rhône.**

Ce plan de lutte contre les PCB s'articule autour de six axes essentiels :

- Contribuer à la réduction des rejets de PCB.
- Améliorer les connaissances scientifiques sur le devenir des PCB dans les milieux aquatiques et gérer cette pollution.
- Renforcer les contrôles sur les poissons destinés à la consommation et adopter les mesures de gestion des risques appropriées.
- Améliorer la connaissance du risque sanitaire et sa prévention.
- Accompagner les pêcheurs professionnels et amateurs concernés par les mesures de gestion des risques.
- Evaluer et rendre compte des progrès du plan.



POISSON MORT DANS LA SAÔNE



BILAN

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes est chargée par le Préfet coordinateur de bassin de coordonner l'action de l'Etat au niveau technique pour diagnostiquer et gérer les conséquences de cette contamination.